

Zeitschrift: Werk, Bauen + Wohnen
Herausgeber: Bund Schweizer Architekten
Band: 68 (1981)
Heft: 9: Bauen mit Backsteinen

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Concours à Genève (suite): Tapage aux T.P.G.

Depuis plus d'un siècle les concours d'architecture suscitent les mêmes disputes, les mêmes scandales, les mêmes indignations, réelles ou feintes (1). L'une de ces situations de tension se répète actuellement à Genève: après le brouhaha du concours du Musée de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) (2), c'est un véritable tumulte que vient de soulever le concours des Transports Publics de Genève (T.P.G.). Un recours a même été déposé pour demander la révision du jugement; apparemment, il est su-

Concours d'architecture pour un nouveau dépôt des Transports Publics Genevois

La première étape de l'étude a consisté à lancer un concours d'architecture en deux degrés. Le jury de ce concours s'est réuni les 9 et 10 octobre 1980 pour le jugement du premier degré; il a retenu six projets pour le second degré qu'il a jugé le 26 mars 1981.

Parmi ces six projets il a opéré le classement suivant:
1er prix 45 degrés (37 000 fr.)
M. Paul Marti, architecte, en collaboration avec M. W. Rohner, architecte, M. M. Buffo, ingénieur civil; collaborateurs: A. Fauconnet, architecte, Th. Sauvin, architecte.

Le jury propose ce projet à l'exécution.

2e prix Sandwich (31 000 fr.)
MM. André Billaud & Max Hirschi, bureau d'architectes, MM. Luc Camen & Hans Rutschi, ingénieurs civils.

3e prix Ticket (30 000 fr.)
MM. Jean-Luc Richardet & Hubert Saini, architectes; collaborateur au projet: M. Théodore Neker, Société générale pour l'industrie (SGI), Société générale parking SA.

4e prix ZIG (20 000 fr.)
M. Paul Waltenspühl, architecte; collaborateur: M. Erwin Oberwiler; ICA - MM. Th. Jeheber & R. Sansonnens, ingénieurs civils.

5e prix Boucle (15 000 fr.)
MM. Peter Boecklin & Slobodan Vasiljevic, architectes; collaborateurs: MM. Tine Legat, Bojan Vasiljevic; M. Georges Steinmann, ingénieur civil.

perbement ignoré par l'administration concernée (3).

Comme de coutume, l'affaire se déroule dans la plus totale confusion. Les architectes contestent des concours qu'ils ont par ailleurs désirés; l'organisateur sent menacé une autorité qu'il a lui-même déléguée à la compétition des architectes... Pour l'instant, il en ressort surtout que les concours d'architecture sont des sources d'ennuis, ce qui n'améliore pas une réputation que la S.I.A. avait eu bien du mal à rétablir. Aussi il n'est peut-être pas inutile de rendre explicites les enjeux disputés autour de ce concours. J'en distingue trois: 1. le respect de la «règle du jeu» compétitif; 2. la vocation des concours d'ouvrir un problème d'aménagement à la discussion publique; 3. la reconnaissance des prérogatives de la profession d'architecte.

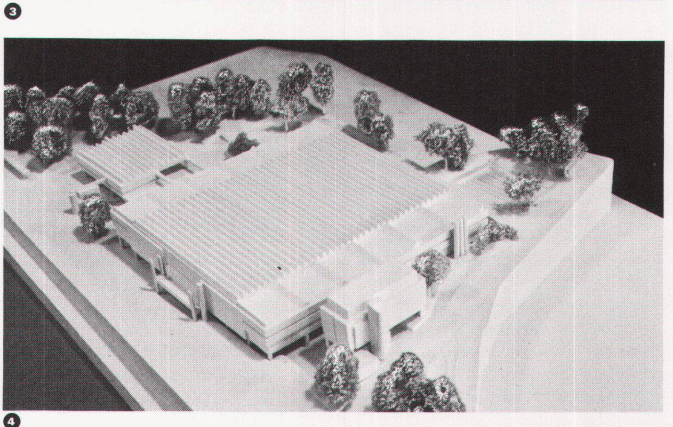
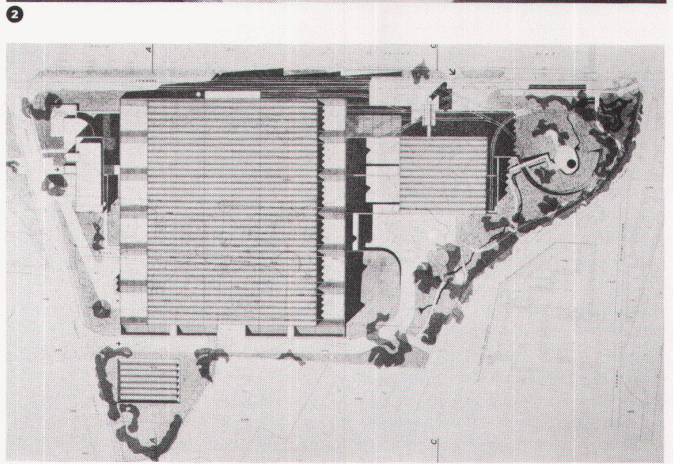
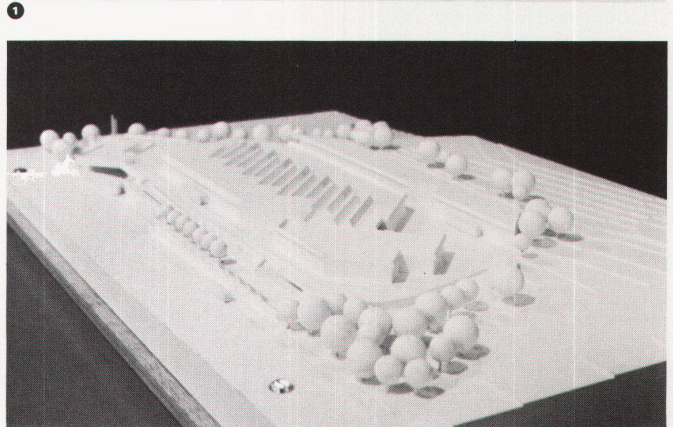
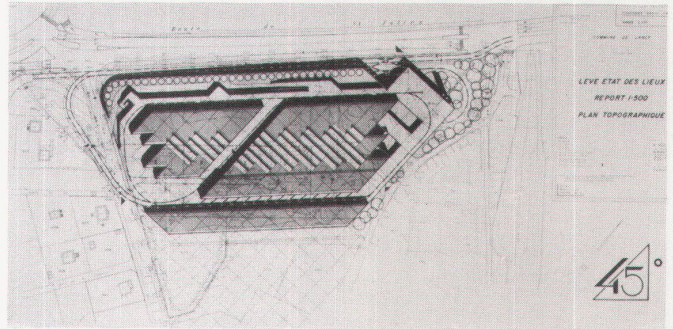
1. Un jugement contesté

Il était parfaitement conforme aux vœux de la S.I.A. que l'administration des T.P.G. lance un concours à deux degrés pour la conception d'un important dépôt de tramways et d'autobus (4). Et pendant plus d'un an, la procédure s'est déroulée dans le silence le plus feutré. C'est au moment de l'annonce du jugement que les choses se sont gâtées: en découvrant le projet classé premier prix, les concurrents ont eu le sentiment que leurs travaux n'avaient pas été jugés avec le sérieux qu'ils méritaient (5).

a) La technique en déroute

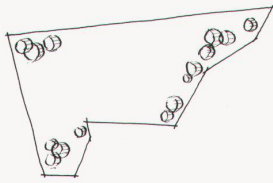
Le programme posait un problème de fonctionnement complexe, composé d'un grand nombre de sous-problèmes techniques nécessitant des études détaillées. A première vue, le premier prix semble réussir un bel exploit: réduire un écheveau intriqué de rails, de voies, d'ateliers, de bureaux, à un plan d'une grande simplicité. En réalité il n'y a pas de miracle dans un concours à deux degrés: si le dessin de ce projet est simple, son fonctionnement l'est moins. En tout cas, il est au moins aussi compliqué que celui des autres projets, en apparence moins brillants, en fait souvent plus habiles (6).

Or par ailleurs le premier prix pêche par plusieurs inconvénients sérieux, difficilement rectifiables: un grand nombre de portes rendant les locaux difficiles à chauffer; une voie de tramways passant sur le toit de bureaux administratifs; des surfaces malaisées à affecter; enfin une technologie chère (piliers d'acier forgé) et le cube le plus important des projets du second degré.



1 2
Projet classé premier prix, de P. Marti en collaboration avec W. Rohner

3 4
Achat: Projet de P. Boecklin et S. Vasiljevic



1

De ces défauts, le jury était parfaitement conscient: sur le plan technique, sa critique du premier prix ressemble à un véritable réquisitoire (7). Dès lors, il faut se rendre à l'évidence: ce n'est pas une argumentation technique qui a porté ce projet à la première place; ce n'est pas un jugement technique qui a décidé du sort de ce concours. Autrement dit, les concurrents qui ont parié sur la qualité technique de leurs projets – ils sont la majorité – ont travaillé pour rien. On comprend leur amertume.

b) Un premier prix hors concours?

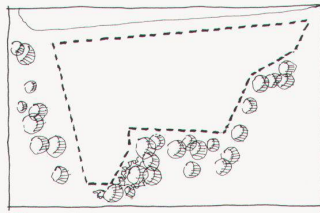
On peut aussi comprendre la révolte de l'équipe Boeklin-Vasiljevic-Legat-Steinmann. Sur le plan technique, son projet soutient très avantageusement la comparaison avec le premier prix: orienté comme lui à 45 degrés, il propose un cube de construction très réduit. S'il s'est trouvé écarté des premières récompenses, ce n'est pas pour une raison technique, mais pour une cause réglementaire: l'utilisation d'un ascenseur pour tramways exclu par le programme du concours. Or sur ce plan réglementaire, le premier prix est de nouveau loin d'être irréprochable.

Les concurrents admis au second degré avaient reçu un fond de maquette découpé (à tort ou à raison) suivant les limites irrégulières de la parcelle. Cette découpe permettait d'apprécier d'un coup d'œil l'emprise au sol des bâtiments à construire, et le nombre des arbres préservés sur le terrain. Or le premier prix est présenté sur un autre fond de maquette plus étendu, de format rectangulaire, où l'on ne voit plus les limites de la parcelle, mais seulement des bâtiments entourés d'arbres. La substitution est beaucoup moins innocente que l'a dit le jury (8): elle sert à dissimuler que les bâtiments projetés occupent pratiquement toute la parcelle, entraînant la destruction de la quasi-totalité des arbres du terrain (voir figures 5 et 6).

Il fut un temps où ces jeux sur l'échelle des rendus étaient automatiquement considérés comme des motifs de hors-concours. Les jurys d'aujourd'hui auraient-ils décidé de les encourager?

2. Apparences et réalités

Le concours des T.P.G. a donc récompensé un projet dont la supériorité est loin d'être évidente, et qui n'a pas respecté une règle importante du jeu compétitif. Ces deux cri-



2

tiques formelles sont graves, parce qu'elles en apprennent sur le rôle qu'on a fait jouer au concours et, à travers lui, aux architectes: cautionner un choix en dissimulant ses motivations et ses conséquences réelles.

a) La technique comme alibi

Le programme du concours accordait un rôle prééminent aux aspects techniques du projet. Dès le premier degré, les concurrents devaient présenter des planches techniques détaillées en nombre limité. Cette disposition a enlevé une grande part de son intérêt à la formule du concours à deux degrés: d'une part, elle a obligé tous les concurrents à un travail considérable; mais surtout elle a rendu l'exposition des projets illisible pour les non-initiés.

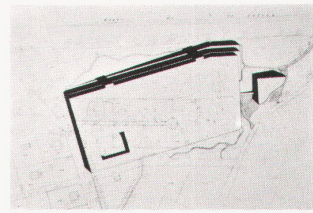
Or en fait, on l'a vu, la technique n'a pas fonctionné comme critère décisif de qualité des projets: son rôle semble s'être réduit à tenir les critiques à distance. Que ce soit intentionnel ou non, la logique du concours est celle de l'alibi: il a servi à faire passer pour nécessités «purement techniques» des choix qui étaient aussi, peut-être surtout, d'ordre social.

b) Jeux d'apparences

En effet, de quoi s'agissait-il? On se propose de construire une énorme halle industrielle sur un terrain planté d'arbres, dans un paysage de villas. L'opération met en conflit deux ordres de valeurs également estimées de l'opinion publique: une politique des transports publics, et une politique de protection de l'environnement. Il en découle un problème d'architecture: comment concilier la présence effective de bâtiments industriels tenus pour inévitables (9), avec les caractéristiques visuelles du paysage suburbain?

On l'a vu, le jury a éludé le problème: le projet gagnant ne fait que dissimuler, par une manipulation d'échelle, l'importance réelle des bâtiments projetés. Tout se passe comme si les organisateurs du concours s'étaient par avance résignés à transformer le paysage de villas en un paysage industriel, occupant désormais les deux côtés de la route de St-Julien; et s'étaient servis du concours pour faire accepter l'opération par l'opinion publique.

Or bien des solutions étaient envisageables, et le concours aurait pu être le moyen de les étudier. La meilleure preuve en est peut-être le projet (non retenu) de l'équipe Bara-



3

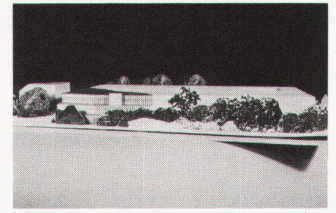
da-Billaud-Frei-Hunziker, qui multiplie les stratégies d'apparence visant à réduire l'impact des bâtiments sur le paysage. Ainsi la grande halle technique est une énorme masse monotone qui s'élève progressivement en retrait de la route de St-Julien, et s'efface derrière la haie des taillis existants. Les bureaux sont groupés dans un immeuble isolé au milieu de la partie la plus boisée du terrain, traitée comme un parc. Au point de contact de la halle et de la route, l'entrée des tramways est marquée d'une manière de portail, qui célèbre la mémoire d'une petite maison existant actuellement sur l'emplacement, et vouée à une inévitable destruction (voir figures 7 et 8).

3. La question des concours à Genève

Enfin il se joue dans les concours d'architecture un enjeu essentiel pour la profession d'architecte: c'est l'une des institutions par lesquelles les pouvoirs publics reconnaissent publiquement aux architectes une part d'autorité sur l'aménagement de l'espace. Or dans le concours des T.P.G., les architectes ont eu le sentiment que cette reconnaissance n'était que de façade: la visée de qualité qui fonde l'autonomie de l'architecture n'a eu qu'une faible part, étouffée par d'autres visées, plus «politiques» (comme on dit à Genève). Il en résulte une inquiétude légitime parmi les architectes genevois: ce concours serait-il un symptôme révélateur du peu de considération dont jouirait la profession en général à Genève?

Quoi qu'il en soit, les concours ne sauraient être rendus responsables de la situation: ils ne sont qu'une forme, sorte de «jeu de simulation» où se reproduisent, se négocient et se transforment les attitudes des acteurs ayant une part de décision sur l'aménagement de l'espace (10). Comme la démocratie, ce peut être le meilleur ou le pire des systèmes, tout dépend de l'usage qui en est fait.

Et c'est précisément ce qui fait leur intérêt: à travers l'ordonnance immuable du rituel compétitif, les concours d'architecture mettent en scène des problèmes latents, les révèlent et les offrent à la discussion. En ce sens, pourvu que l'on ne craigne pas le débat public, ils sont un authentique dispositif de participation. Souhaitons donc qu'à Genève de nombreux concours multiplient les occasions de traiter avec toute l'ou-



4

verture qu'ils méritent les problèmes trop timidement abordés par le concours des T.P.G.

Richard Quincero

Notes

1 C'est du XVIII^e siècle qu'il faudrait probablement faire partir une histoire des concours modernes. Voir R. Quincero, M. Nicolas, «Concours d'Architecture 1920-1940 – Une qualité en projet» – Rapport de recherche Craal-Corda, Genève, EAU, 1980.

2 Voir *Werk, Bauen+Wohnen* N° 3, mars 1981; pp. 56-59.

3 Le recours émane de l'équipe composée de P. Boecklin et S. Vasiljevic, architectes; T. Legat et B. Vasiljevic, collaborateurs; G. Steinmann, ingénieur civil. Il n'a pas empêché l'administration des Transports Publics de Genève d'annoncer dans la presse son intention de réaliser le projet gagnant, et ce à plusieurs reprises (voir en particulier *La Suisse* du lundi 18 mai 1981).

4 Le programme portait sur le stationnement, l'entretien et l'administration d'une centaine de convois de trams et d'autobus. Ouvert le 20.2.1980, le premier degré du concours a été jugé le 9.10.1980, le second degré le 26.3.1981.

5 Les critiques ont toujours visé la qualité du jugement; à aucun moment elles n'ont été dirigées contre les auteurs du projet gagnant, P. Marti, W. Rohner, architectes; M. Buffo, ingénieur; A. Fauconnet, Th. Savvin, architectes collaborateurs, à qui revient pleinement l'honneur d'avoir gagné ce concours.

6 A signaler, tout particulièrement, l'excellent second prix de A. Billaud et M. Hirschi, architectes; L. Camen et H. Rutsch, ingénieurs civils.

7 Voir le Rapport du Jury, 2^e degré, 26 mars 1981; p. 4.

8 «La maquette du concurrent n'a pas été rendue sur la base fournie par l'organisateur; le jury a regretté cette informalité, mais ne l'a pas considérée comme éliminatoire.» Rapport du jury 2^e degré, p. 4.

9 Le concours aurait pu être aussi l'occasion de discuter du choix du terrain, très petit, obligeant à d'importantes excavations (le programme prévoyait 30 000 m² à construire sur un terrain de 34 000 m²), et d'examiner d'éventuelles alternatives.

10 Ainsi la question de la composition des jurys fait partie d'une négociation, où les architectes et l'organisateur d'un concours conviennent d'un partage de pouvoir sur le projet. A cet égard, il semble que les architectes aient bien peu à gagner au système employé dans le concours des T.P.G.: le mandat n'est allé au projet classé premier prix que parce que l'organisateur a contrôlé le jury, où les professionnels indépendants étaient en minorité.

5 Fond de maquette remis aux concurrents

6 Fond de maquette du rendu du premier prix

7 8 Projet non retenu de N. Barada, Ph. Billaud, R. Frei, Ch. Hunziker

Turnhalle und Quartier-einstellhalle Matte, Bern

In diesem Wettbewerb auf Einladung wurden neun Entwürfe beurteilt. Ergebnis:

Turnhalle ohne Einstellhalle

1. Preis (3000 Franken): Marc und Yvonne Hausammann, Bern
2. Preis (1300 Franken): Somazzi und Häfliger, Bern
3. Preis (1000 Franken): Franz Kessler Bern

Turnhalle mit Einstellhalle

1. Preis (2500 Franken): Huber, Kuhn, Ringli, Bern
2. Preis (2000 Franken): Marc und Yvonne Hausammann, Bern
3. Preis (1200 Franken): Somazzi und Häfliger, Bern
4. Preis (1000 Franken): Hans und Gret Reinhard, Bern

Unter Abwägung der beiden erstprämiierten Projekte empfiehlt das Preisgericht einstimmig, auf die Verwirklichung des Projektes «Turnhalle mit Einstellhalle» zugunsten einer besseren städtebaulichen Lösung zu verzichten. Die Verfasser des erstprämiierten Entwurfes «Turnhalle ohne Einstellhalle» sollen mit der Weiterbearbeitung beauftragt werden. Fachpreisrichter waren U. Laedrach, Stadtbaumeister, Bern, D. Reist, Stadtplaner, Bern, F. Andry, Biel, F. Rutishauser, Bern, D. von Steiger, Stadttingenieur, Bern.

Ergebnisse des engeren Bauwettbewerbs mit städtebaulicher Fragestellung für eine Kindertagesstätte und einen pädagogisch betreuten Spielplatz im Block 146 am Paul-Lincke-Ufer in Berlin-Kreuzberg SO 36

Zur Teilnahme an diesem Wettbewerb wurden die nächstehenden Architekten eingeladen: Herrmann Hertzberger, Amsterdam, Robert Maguire und Keith Murray, London, Joachim Ganz und Walter Rohlfes, Berlin, Justin Burtin/Dietmar Ropohl, Berlin. Die Preise wurden wie folgt vergeben:

1. Preis: Robert Maguire und Keith Murray, London (DM 7000,-)
2. Preis: Herrmann Hertzberger, Amsterdam (DM 5000,-)
1. Ankauf: Justus Burtin/Dietmar Ropohl, Berlin (DM 2000,-)
2. Ankauf: Joachim Ganz und Walter Rolfes, Berlin (DM 1000,-)

Bezirksspital Schwarzenburg BE

In diesem Wettbewerb auf Einladung wurden neun Entwürfe beurteilt. Ergebnis:

1. Preis (11 000 Franken mit Antrag zur Weiterbearbeitung): Atelier 5, Bern
2. Preis (7000 Franken): Liechti und Huggler, Schwarzenburg
3. Preis (4500 Franken): Suter+Partner AG, Bern
4. Preis (3500 Franken): Itten+Brechbühl AG, Bern
- Ankauf (4000 Franken): Matti und Bürgi, Bern

Jeder Teilnehmer erhielt zusätzlich eine feste Entschädigung von 2500 Franken. Fachpreisrichter waren Senta Meyer, Laupen, Giorgio Macchi, Bern, Andrea Roost, Bern, René Stoos, Windisch, Peter Lanzrein, Thun (Ersatz).

Erweiterung des Schulhauses in Bärswil BE

In diesem Wettbewerb auf Einladung wurden fünf Entwürfe beurteilt. Ergebnis:

1. Preis (4500 Franken mit Antrag zur Weiterbearbeitung): Arn AG, Münchenbuchsee
2. Preis (4000 Franken): Bornand & Michaelis, Bern
3. Preis (1500 Franken): E. Bechstein, Burgdorf

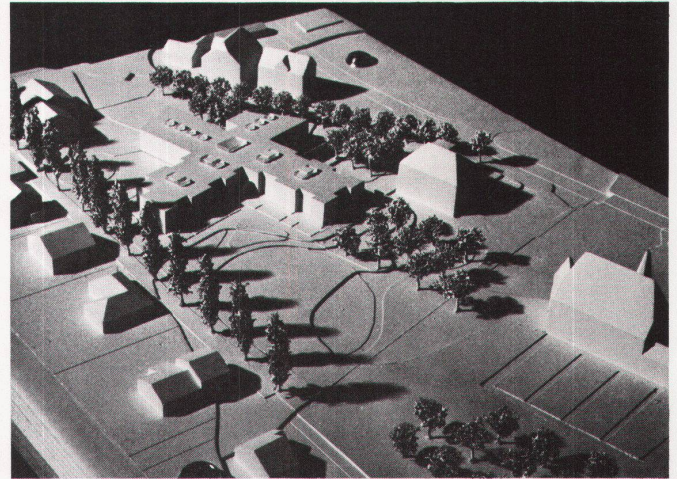
Jeder Teilnehmer erhielt zusätzlich eine feste Entschädigung von 2000 Franken. Fachpreisrichter waren P. Aebi, Rüplisried, H. Schenk, Bern, R. Hebeisen, Bern, W. Bagert, Bärswil.

Bezirksspital Grosshöchstetten BE

In diesem Wettbewerb auf Einladung wurden acht Entwürfe beurteilt. Ergebnis:

1. Preis (8000 Franken, mit Antrag zur Weiterbearbeitung): Marc und Yvonne Hausammann, Bern
2. Preis (7000 Franken): Indermühle Architekten AG, Bern
3. Preis (6000 Franken): Wilhelm Nöthiger und Peter Schlosser, Worb
4. Preis (3000 Franken): Andres und Gochnahts, Walkringen
- Ankauf (5000 Franken): Kurt Weber und I. Itten, Rüfenacht

Jeder Teilnehmer erhielt zusätzlich eine feste Entschädigung von 2500 Franken. Fachpreisrichter waren Kurt Aellen, Bern, Ulyss Strasser, Bern, Pierre Clémenton, Bern, Christian Blum, Bern (Ersatz).



1

Schulhauserweiterung in Trimmis GR

Zwei Architekturbüros waren zur Überarbeitung ihrer Entwürfe eingeladen worden: H.J. Forrer AG, Chur (Sachbearbeiter K. Kruschel), und R. Vogel, in Architekturbüro A. Liesch, Chur.

Das Preisgericht beschliesst einstimmig, das Projekt von R. Vogel, in Architekturbüro A. Liesch, Chur, zur Weiterbearbeitung zu empfehlen.

Fachpreisrichter waren J. Widrig, Trimmis, W. Schlegel, Trübbach, H. Howald, Zürich, M. Pauli, Zürich, W. Felber, Aarau, P. Gadiant, Trimmis, P. Schütz, Trimmis.

Mehrzweckhalle mit Militärunterkunft in Neunkirch SH

In diesem Wettbewerb auf Einladung wurden zehn Entwürfe beurteilt. Ergebnis:

1. Preis (4000 Franken, mit Antrag zur Weiterbearbeitung): F. Tissì und P. Götz, Schaffhausen
2. Preis (3500 Franken): Urs P. Meyer, Schaffhausen; Mitarbeiter Markus Kögl
3. Preis (2000 Franken): Planag Schaffhausen; projektierendes Büro: Rainer und Leonhard Ott, Schaffhausen
4. Preis (1500 Franken): Hans-Peter Oechslì, Schaffhausen

Fachpreisrichter waren René Huber, Kantonsbaumeister, Schaffhausen, H.R. Leemann, Kantonsbaumeister, Frauenfeld, Lorenz Moser, Zürich, Max Ziegler, Zürich.

Construction d'un hôtel et du siège de l'ADIL à Ouchy

36 inscriptions ont été enregistrées dans les délais. 13 projets ont été remis.

Le jury du concours a décidé d'attribuer huit prix:

- 1er prix (20 000 francs): Bureau Suter & Suter AG, Lausanne
- 2e prix (16 000 francs): B. Murisier, Lausanne
- 3e prix (14 000 francs): Bureau H. Schaffner, Lausanne
- 4e prix (7500 francs): M. & J. Mailard, Lausanne
- 5e prix (7000 francs): P.L. Tardin, Lausanne
- 6e prix (6500 francs): Y. Braunschweig & V. Badmagrian, Lausanne
- 7e prix (5000 francs): R. Vuilleumier, Lausanne
- 8e prix (4000 francs): Ph. Buxcel, Lausanne

Le jury a en outre décidé l'achat des projets suivants:

- 10 000 francs: M.R. Weber, Lausanne
- 5000 francs: L. Di Clemente, Lausanne

Le jury a été composé de: M. Levy, Lausanne, A. Decoppet, Lausanne, F. Gisell, Zurich, WS Hunziker, Zurich, F. Maurice, Genève, G. van Bogaert, Lausanne et Genève, A. Dessemontet, Lausanne, U. Prager, Zurich, C. de Mercurio, Lausanne, F. Vuillomenet, Lausanne.

1 Bezirksspital Schwarzenburg. Foto: HCP.

Concours d'idées pour l'étude d'ouvrages de protection anti-bruit le long de l'autoroute dans l'agglomération morgienne

Le Département des travaux publics du canton de Vaud, par l'intermédiaire du Bureau de construction des autoroutes, a ouvert un concours d'idées pour l'étude d'ouvrages de protection antibruit le long de l'autoroute dans l'agglomération morgienne. Le concours avait pour but d'obtenir des solutions nouvelles répondant aux objectifs de protection antibruit et d'intégration au site.

Le maître de l'ouvrage a fait examiner les projets par un jury composé de la manière suivante:

Charles-Albert Stuedler (prés.), ingénieur en chef adjoint du Bureau des autoroutes, Franz Amrhein, architecte à Morges, Bernard Braune, acousticien à Binz-Zürich, Jean Otth, professeur à l'Ecole cantonale des Beaux-Arts à Lausanne, René Rossel, architecte au Service de l'aménagement du territoire à Lausanne, André Rouyer, architecte adjoint au Service cantonal des bâtiments, Jean-Marc Vallotton, urbaniste à Lausanne; suppléants: Jean-Pierre Ortis, urbaniste-conseil de la commune de Morges, Robert Dubray, ingénieur au Bureau des autoroutes.

Le jury a jugé les projets en tenant compte des critères suivants:

- Intégration au site
- Qualités esthétiques et architecturales
- Qualités fonctionnelles, notamment du point de vue acoustique
- Faisabilité et économie.

1er prix (12 000 francs): Alin Décopet, architecte; collaborateurs: W. Bischoff, architecte-paysagiste et le bureau technique Piguët, ingénieurs-conseils S.A.

2e prix (10 000 francs): Yves Golay, architecte, Christian Leibbrand, architecte, Anthony Kemeny, architecte, Olivier Estoppey, sculpteur

3e prix (8000 francs): J.-E. Schaad, architecte, G. Lanfranconi, architecte, Schlup+Zanetti S.A., ingénieurs, Gartenmann, ingénieurs S.A.

4e prix (6000 francs): Jean-Paul Albert, architecte; collaborateurs: Pierre Crozat, Georges Jaramillo

5e prix (4000 francs): Roland Meige, architecte; collaborateur: Rémy Noël, ingénieur

Achat (5000 francs): Atelier des Terreaux, André Rochat, architecte, François Jolliet, architecte, Debrosław Malawski, peintre-sculpteur; col-

laborateurs: Daniel Baudet, Crista Hirschi, Michel Pfister, Pierre Lovat

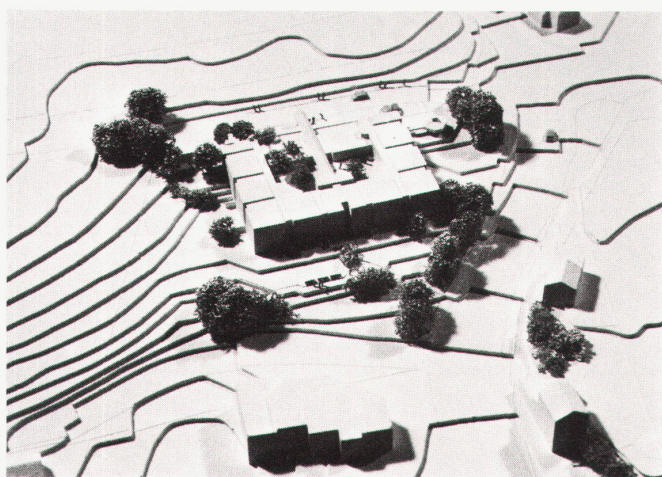
Achat (2000 francs): Dan et Anca Badic, architectes; collaborateurs: Chevalier, Frochot et Troger S.A. ingénieurs

Au vu des possibilités offertes, plusieurs solutions peuvent être prises en considération. Le jury a recommandé au maître de l'ouvrage de poursuivre certaines études et de tester sur de petits tronçons les solutions nouvelles qui paraissent les plus intéressantes.

Altersheim Ittigen BE

In diesem Projektwettbewerb auf Einladung wurden neun Entwürfe beurteilt. Ein eingeladenes Büro hat ohne Benachrichtigung der Veranstalterin nicht am Wettbewerb teilgenommen.

Das Preisgericht hat die Projekte wie folgt rangiert:



Internationaler Wettbewerb Wohnpark am Lützwoplatz Berlin/Südliches Tiergarten- viertel

Verfasser der mit Preisen ausgezeichneten Wettbewerbsarbeiten:

1. Preis DM 30 000,-: Herbert Gergs, Siedfried Gergs, Stuttgart

2. Preis DM 25 000,-: Bernd Hellriegel, Hermann Neuerburg. Mitarbeiter: Irene Keil, Josef Weber, Köln

3. Preis DM 20 000,-: Klaus Baesler, Bernhard Schmidt. Mitarbeiter: Herbert Montag, Wolfgang Bädemann, Berlin

4. Preis DM 15 000,-: R.M. Kresing, K. Oosterhuis, F. von Dongen, Münster

1. Preis (4000 Franken): AAP Atelier für Architektur und Planung, Anton Ammon, Willy Aeppli, Hanspeter Liechti, Albert Anderegg, Bern

2. Preis (3000 Franken): Ulyss Strasser, Bern, Mitarbeiter Hansruedi Keller

3. Preis (2500 Franken): Helfer Architekten AG, Bern, Mitarbeiter Guido Baumgartner, Jürg Hartmann, Rembert Wildermann, Rainer Woessner

4. Preis (2000 Franken): M. Keusen AG, Ostermundigen, Mitarbeiter W.E. Jost

5. Preis (1500 Franken): Christian Aellig, Bern, Mitarbeiter Urs P. Mösching

6. Preis (1000 Franken): Willy Pfister, Bern

Fachpreisrichter waren Ernst Bechstein, Burgdorf, Res Hebeisen, Bern, Franz Meister, Bern, Hans-Chr. Müller, Burgdorf.

Nouvelle affectation de la caserne de Lausanne

Le Département des travaux publics du canton de Vaud, par l'intermédiaire du Service des bâtiments, a ouvert un concours de projets pour la nouvelle affectation de la caserne de Lausanne et un concours d'idées pour l'aménagement des abords et du près des casernes.

Les objectifs du concours étaient de démontrer les avantages de transformer le bâtiment de la caserne pour une nouvelle affectation, tant du point de vue financier que de celui de l'aspect et de l'aménagement d'un quartier.

Jury

Président: André Rouyer, architecte adjoint au Service des bâtiments.

Membres: Pierre Bovay, chef du Service des arsenaux et des casernes; Elie Benmoussa, secrétaire général du Département de la prévoyance sociale et des assurances; Gérald Berruex, chef du Service de l'administration militaire; Jean-Paul Darbellay, architecte FAS-SIA; Florin Granwehr, sculpteur; Eugen Haerberli, architecte SIA, Office des constructions fédérales; Heidi Wenger, architecte FAS-SIA, et Jean Kyburz, architecte FAS-SIA.

A la suite de ses délibérations, le jury a décidé d'attribuer des prix aux six projets ci-dessous:

1er prix: Fr. 10 000.-

MM. J.-B. Ferrari, architecte à Lausanne; Schaer et Weibel, ingénieurs à Lausanne; G. et D. Delachaux, artistes à Valeyres-sous-Ursins; A. Zahker, ingénieur-conseil à Lausanne.

2e prix: Fr. 9000.-

MM. Suter et Suter, architectes à Lausanne; Monod, ingénieur à Prilly; P. Besson, graphiste à Pully; CETP, ingénieurs-conseils à Lausanne.

3e prix: Fr. 8000.-

MM. Cornu, Messmer, Morandi, architectes à Lausanne; F. Meylan, ingénieur à Lausanne; O. Estoppey et D. Galley, artistes à Lutry et Assens.

4e prix: Fr. 7000.-

MM. Michaud et Henrard, architectes à Lausanne; Hunziker et Marmier, ingénieurs à Lausanne; J. Martinez, artiste à Senarclens; Marmier et Muller, ingénieurs-conseils à Orbe; Grandpierre et Rapp SA, ingénieurs-conseils à Lausanne.

5. Preise: Es wurden vier 5. Preise zu je DM 10 000.- in der folgenden Reihenfolge vergeben:

Andreas Keller, Kyro Papayannis, Sandro von Einsiedel
Mitarbeiter: Michael Bloedner, Wolfgang Beinecke, Frankfurt
Rudolf Hauser, Stuttgart

AGP*
Arbeitsgruppe Stadtplanung
Bauplanung Programmierung
Heidenreich, Polensky, Vogel, Zeumer, Berlin
Christoph Mäckler
Mitarbeiter: Heinz Lorz, Manfred Westenberger, Frankfurt

1
Altersheim Ittigen

Wettbewerbe (ohne Verantwortung der Redaktion)

30. Oktober 1981	Gemeinde Montana und Randogne VS	Sport- und Touristikeinrichtungen in Montana, IW	Architekten und Planungsfachleute, die in der Schweiz heimatberechtigt oder mindestens seit dem 1. Januar 1981 Wohn- oder Geschäftssitz haben
30. octobre 1981	République et Canton de Genève	Aménagement de terrains de l'ancien Palais des Expositions, IW	Architectes ayant élu domicile dans le canton de Genève avant le 1er janvier 1979 ainsi que tous les architectes genevois quel que soit leur domicile
30. Oktober 1981	Reformierte Kirchenpflege Wettswil a.A.	Kirchliche Bauten in Wettswil PW	Alle seit dem 1. Januar 1981 im Bezirk Affoltern niedergelassenen Architekten (Wohn- oder Geschäftssitz)
14. Dezember 1981	Schulgemeinde Zumikon ZH	Erweiterung der Schulanlage und Dreifachturnhalle, PW	Selbständigerwerbende Fachleute, die seit mindestens dem 1. Januar 1981 ihren Wohn- oder Geschäftssitz in Zumikon haben oder in Zumikon heimatberechtigt sind
18. Dezember 1981	Direktion der Öffentlichen Bauten des Kantons Zürich	Limmatübergang der Städtischen Nationalstrasse SN 1.4.2. samt Tunnelportal und städtebaulicher Gestaltung des Gewerbeschulquartiers	Arbeitsgemeinschaften von Architekten, Ingenieuren und Landschaftsarchitekten, die seit mindestens dem 1. Januar 1979 im Kanton Zürich niedergelassen sind (Wohn- oder Geschäftssitz) oder das Bürgerrecht in Gemeinden des Kantons Zürich haben

5e prix: Fr. 2500.-

MM. Richter et Gut SA à Lausanne; Schopfer et Karakas, ingénieurs à Lausanne; Hesselbarth, peintre à Lausanne; Tommasini, sculpteur à Lausanne.

6e prix: Fr. 1500.-

MM. J.-P. Fragnière, architecte au Mont-sur-Lausanne; A. Spagnol, ingénieur à Lausanne; A. Bovey, graphiste-designer à Lausanne.

Kunststoffbau

Bemessung, Konstruktion, Langzeitverhalten, Helmut Domke, Alfred Rübben, DM 38,-, Bauverlag GmbH, Wiesbaden und Berlin

Mies van der Rohe Möbel und Interieurs

Werner Blaser, 144 Seiten, 220 teils farbige Abbildungen, DM 48,-, Deutsche Verlags-Anstalt Stuttgart

Architecture in the Seventies

Udo Kultermann
£15.95, The Architectural Press Ltd, London

Architektur unseres Jahrhunderts in Zeichnungen, Utopie und Realität

Vittorio Magnago Lampugnani. 160 Seiten mit ca. 150 Abbildungen, davon 8 Farbtafeln. 22x28 cm. Leinen, ca. DM 78,-.

Die Geschichte der Architektur wird hier in Bildern vorgeführt. Genauer noch: in Zeichnungen von Architekten. Drei Gründe sprechen dafür. Die Entscheidung für die Zeichnung hebt den Unterschied zwischen Utopie und Realität auf: inner-

halb einer derart erweiterten Definition ist die Verwirklichung nicht mehr *conditio sine qua non* für Architektur. Mit Skizzen und Grafiken wird es möglich, architektonische Gedanken vorzustellen. Nicht nur, um kulturell Wertvolles, was andernfalls im Architekturkonsumismus unterginge, zu retten; sondern weil nicht selten «Schubladenarchitektur» künstlerisch und historisch ebenso wegweisend ist wie das, was gebaut wird. Beispiele, von Etienne-Louis Boullée über Antonio Sant'Elia bis hin zu Superstudio, fehlen nicht. In Projekten, die jenseits von Realisationszwängen kühn in die Utopie hineingezeichnet sind, kommt die Idee zum Tragen. Scheinbar von der Wirklichkeit losgelöst, tragen die Zeichnungen mit ihren aufrüttelnden Impulsen am ehesten dazu bei, sie zu verändern. Die Entscheidung für das Bild führt nicht notwendigerweise zu einem unverbindlichen Bilderbuch. So sind die einzelnen Projekte zu Architekturströmungen zusammengefasst und innerhalb einer Gruppe chronologisch geordnet. Die Gruppen selbst sind ebenfalls chronologisch aneinandergereiht, soweit es die geschichtliche Dialektik mit ihren Parallelitäten und Gegenläufigkeiten gestattet: Die organische Architektur – Der Expressionismus, Ausbruch des subjektiven Ausdrucks – Die Ästhetik der Vernunft – Die schöne

neue Welt der Technik – Das zweideutige Verhältnis zur Tradition – Einer neuen Klassizität entgegen. Der zeitliche Schnitt reicht von 1910 bis heute; der Schwerpunkt liegt auf der Gegenwart. Eine Einleitung spannt den Bogen von den ersten bekannten Architekturzeichnungen aus dem frühen Mittelalter bis zu jenen des Jugendstils. Die Einführung dieser historischen Gliederung erwirkt nicht nur eine interne Ordnung des grafischen Materials, sondern auch die didaktische Anschaulichkeit.

Deutscher Baukatalog 81

756 Seiten, Format 12x30 cm, ca. 1700 Fotos und Zeichnungen, Kunststoffeinband, DM 26,-. Deutscher Baukatalog Verlags GmbH, 8000 München 40.

Dieses Nachschlagewerk informiert jährlich Architekten, Bauingenieure, Bauträger und alle sonstigen Bauinteressenten über Neuerungen und Weiterentwicklungen im Lieferangebot für das Bauwesen (vom Rohbau über den Ausbau bis hin zur Raumausstattung). Die Informationstexte sind systematisch und übersichtlich geordnet und mit Fotos und Zeichnungen illustriert. Einleitend werden über 180 Stellen angeführt, die im Bauwesen beratend tätig sind. Es handelt sich bei dieser Ausgabe um den 12. Jahresband.

Bücher**Howell Killick Partridge & Amis: architecture**

Sherban Cantacuzino
Lund Humphries Publishers Ltd., London, broschiert £ 9.95